

# 15

Education et science

1596-1500

## Intensité des études et mobilité des étudiants

Années d'études 2013/14 et 2014/15



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2016

---

**Renseignements:** Système d'information universitaire suisse:  
sius@bfs.admin.ch

**Graphisme/  
Layout:** Section DIAM, Prepress/Print

**Page de  
couverture:** OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;  
photo: © gradt – Fotolia.com

**Commandes:** Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61,  
order@bfs.admin.ch

**Numéro OFS:** 1596-1500

## Introduction

---

La présente publication donne une vue d'ensemble des activités des étudiants dans les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles pédagogiques (HEP) en Suisse. Y sont analysées en particulier l'intensité des études, exprimée en pour-cent d'un plein-temps, ainsi que la mobilité des étudiants entre les hautes écoles suisses.

Seules sont prises en considération les filières de bachelor et de master ainsi que le niveau diplôme pour la formation des enseignants au degré secondaire II. Les résultats ne tiennent pas compte des formations de doctorat ni des formations continues et des études approfondies. En sont également exclues les études dans les hautes écoles spécialisées.

L'intensité moyenne des études dans les HEU et les HEP s'élevait à 81% pendant l'année d'études 2013/14 et à 82% pendant celle de 2014/15. Des raisons très diverses peuvent expliquer le fait qu'elle soit inférieure à 100%. Nombreux sont les étudiants qui doivent assumer d'autres obligations (activité rémunérée, stage, tâches éducatives ou prise en charge d'un parent, etc.). Mais d'autres facteurs, comme les absences pour maladie, contribuent à expliquer ces écarts.

En 2013/14 et en 2014/15, respectivement 3,5% et 3,7% des étudiants des HEU et des HEP ont fréquenté au moins un cours pour lequel ils ont été évalués dans une HE suisse où ils n'étaient pas immatriculés (voir définition en p. 4). Ce phénomène est désigné ici par le terme «mobilité des étudiants». Ce terme englobe les diverses formes de mobilité entre les hautes écoles: la mobilité libre, la mobilité institutionnelle (par ex. dans le cadre d'une coopération entre HE) et la fréquentation en parallèle de deux filières d'études dans deux HE distinctes (double immatriculation). La mobilité peut se traduire par un séjour d'études (semestre d'échange) ou par la fréquentation de cours isolés dans une autre HE. Ces différentes formes de mobilité ont ceci en commun qu'elles permettent aux étudiants d'engranger des expériences dans une autre haute école et d'élargir leur horizon aux niveaux académique, géographique et culturel.

La publication «Intensité des études et mobilité des étudiants – Méthode et résultats du relevé ASBOS 2013/14» (OFS, 2016) contient davantage de résultats et des détails sur la méthodologie utilisée.

Plus d'informations sous [www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

### **ASBOS: un complément à la statistique des étudiants**

Les données utilisées dans la présente publication reposent essentiellement sur la statistique ASBOS pour les années d'études 2013/14 et 2014/15. L'acronyme ASBOS signifie «Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna System» (adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne). Cette statistique a été conçue en complément à la statistique des étudiants fondée sur le système d'information universitaire suisse (SIUS). Elle mesure le nombre de crédits ECTS<sup>1</sup> délivrés aux étudiants pendant une année d'études. Elle a été établie la première fois pour l'année d'études 2013/14.

### **Comment l'intensité des études est-elle mesurée?**

Depuis la mise en œuvre de la réforme de Bologne, les prestations des étudiants sont récompensées sous la forme de crédits ECTS. Un crédit correspond à une prestation de 25 à 30 heures d'études. Le nombre d'ECTS qui peuvent être obtenus dans le cadre d'études à plein temps (soit une intensité d'études de 100%) s'élève à 60 par an. L'octroi de crédits ECTS dépend de l'évaluation d'un examen ou d'un travail écrit. La statistique ASBOS mesure le nombre de crédits pour lesquels les étudiants ont été évalués pendant une année d'études. Ce nombre permet de déterminer le temps consacré aux études durant l'année en question. L'intensité des études ainsi déterminée est représentée en pourcentage d'une formation à plein temps.

### **Comment la mobilité des étudiants est-elle mesurée?**

Les étudiants suisses sont généralement immatriculés dans une seule haute école (haute école d'origine), dans laquelle ils accomplissent l'essentiel de leurs études. Au cours de ces dernières, ils ont cependant la possibilité de suivre des cours dans une autre haute école (dans laquelle ils ne sont pas immatriculés). Ceux qui choisissent de se faire évaluer dans cette autre haute école entrent dans la présente publication dans la catégorie des étudiants mobiles<sup>2</sup>. La mobilité peut être imposée ou volontaire. Elle peut porter sur un seul cours ou consister en un semestre ou une année d'échange. Le terme mobilité couvre ici uniquement le territoire suisse, et non la fréquentation d'établissements étrangers (par ex. dans le cadre d'Erasmus).

---

<sup>1</sup> European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)

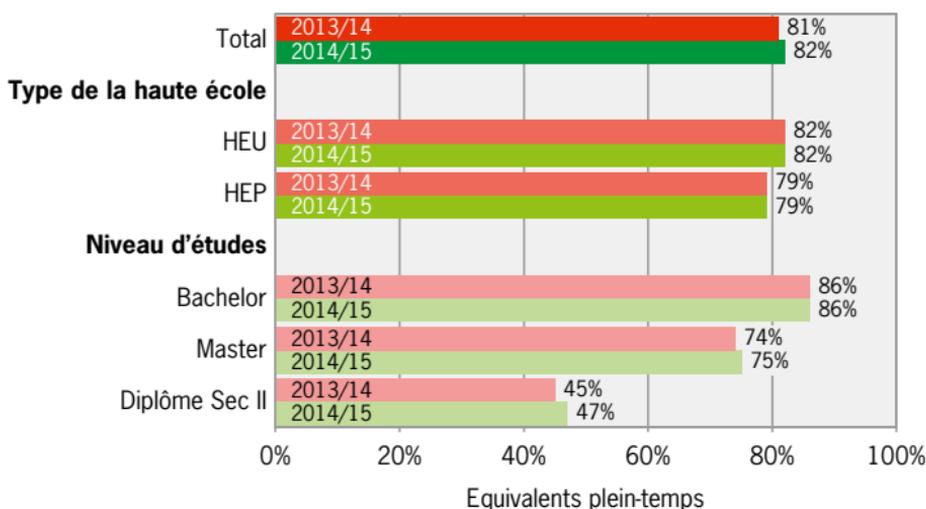
<sup>2</sup> Les étudiants qui sont immatriculés dans une deuxième HE et qui ont été évalués dans les deux HE sont aussi considérés comme mobiles.

## Intensité des études selon le type de la haute école, le niveau d'études et l'année d'études

L'intensité moyenne des études suivies par les étudiants immatriculés dans une HEU ou une HEP s'est élevée à 81% pendant l'année d'études 2013/14 (G 1) et à 82%, soit seulement un point de plus, en 2014/15. Au cours de ces deux années d'études, elle était un peu plus élevée chez les étudiants immatriculés dans une HEU (82%) que chez ceux qui l'étaient dans une HEP (79%).

### Intensité des études selon le type de la haute école et le niveau d'études, en 2013/14 et 2014/15

G 1



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

Les disparités étaient plus marquées entre les niveaux d'études. Les candidats au bachelor présentaient la plus forte intensité d'études, avec 86%, contre environ 12 points de moins pour les candidats au master (74% en 2013/14 et 75% en 2014/15). L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants<sup>3</sup> avait déjà montré que les étudiants en master sont plus nombreux à travailler à côté de leurs études que les étudiants en bachelor. Voilà qui pourrait expliquer la différence constatée. Les filières de niveau diplôme dans la formation des enseignants au degré secondaire II représentent un cas particulier. L'intensité des études n'y est que de 45% ou 47% (G 1), ce qui reflète le fait que la plupart des étudiants effectuent leurs études en emploi ou parallèlement à une autre formation qui n'est pas prise en compte ici (par ex. études de doctorat ou formation continue).

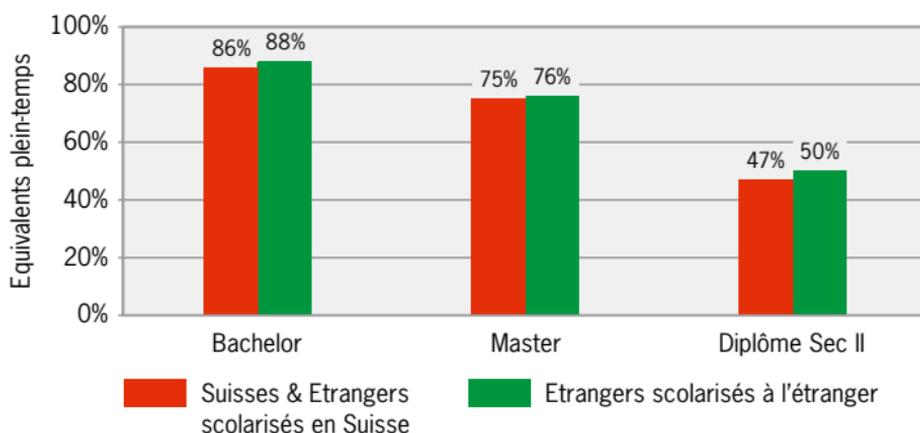
<sup>3</sup> OFS (2015a): «Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses – Rapport principal de l'enquête 2013 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s»

## Intensité des études selon le sexe et le lieu de scolarisation

Le sexe n'influence pas de manière déterminante l'intensité des études: celle-ci était en moyenne de 82% en 2014/15 tant pour les femmes que pour les hommes. En 2013/14, elle était légèrement supérieure (0,7 point) chez les femmes.

### Intensité des études selon le lieu de scolarisation et le niveau d'études, en 2014/15

G 2



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

Les personnes de nationalité étrangère ayant leur domicile à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures (= étrangers scolarisés à l'étranger) présentaient en 2014/15 une intensité des études supérieure de un à trois points, selon le niveau d'études, à celle des étrangers ayant obtenu ce certificat d'accès en Suisse (=étrangers scolarisés en Suisse) et à celle des personnes de nationalité suisse (G 2).

Ce constat pourrait être expliqué par le fait que les étrangers scolarisés à l'étranger provenant des Etats hors UE exercent, en raison de leur situation sur le plan du droit du travail, moins souvent une activité professionnelle que les étudiants suisses et les étrangers scolarisés en Suisse<sup>4</sup>.

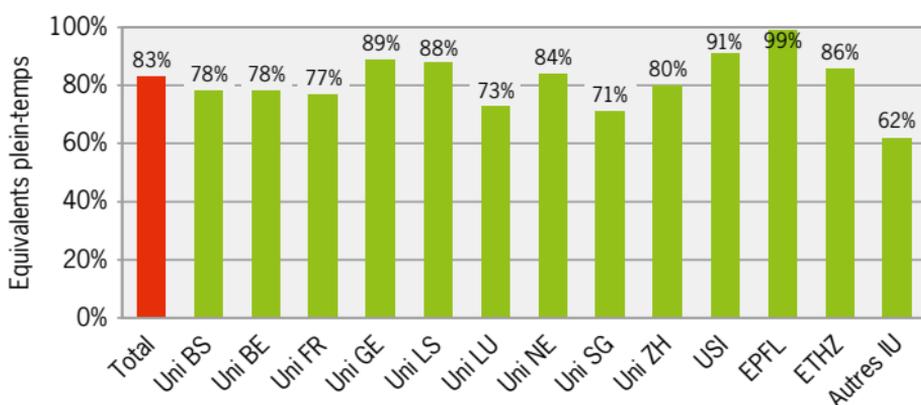
<sup>4</sup> OFS (2015a)

## Intensité des études selon la haute école universitaire (HEU)

L'intensité des études variait selon la haute école universitaire (G 3). Cela tient notamment aux domaines d'études qui figurent au programme des hautes écoles: En 2014/15, c'est l'EPFL qui a enregistré la plus forte intensité des études, avec 99%. Elle propose uniquement les domaines d'études Sciences techniques et Sciences exactes et naturelles, qui se caractérisent par des intensités bien supérieures à la moyenne<sup>5</sup>.

### Intensité des études selon la haute école universitaire, en 2014/15

G 3



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

En outre, on remarque que les intensités des études sont généralement plus faibles dans les HEU alémaniques qu'en Suisse romande et au Tessin. D'une part, cette différence est due aux règlements d'études. Ainsi, le règlement d'études de l'Université de Lausanne stipule qu'il faut obligatoirement passer un examen au terme de l'année d'études, une réglementation qui n'existe pas en Suisse alémanique. D'autre part, les filières d'études en Suisse alémanique étaient beaucoup moins «scolaires» qu'en Suisse romande avant l'introduction du système bachelor/master; on le ressent aujourd'hui encore. En outre, les étudiants en Suisse alémanique exercent plus souvent une activité lucrative que leurs homologues dans les autres régions linguistiques<sup>6</sup>.

En 2014/15, les intensités les plus faibles (62%) ont été mesurées dans les Autres institutions universitaires (Autres IU), où sont immatriculés de nombreux étudiants à temps partiel.

<sup>5</sup> OFS (2015b): «Intensité des études et mobilité des étudiants, Années d'études 2013/14»

<sup>6</sup> OFS (2015a)

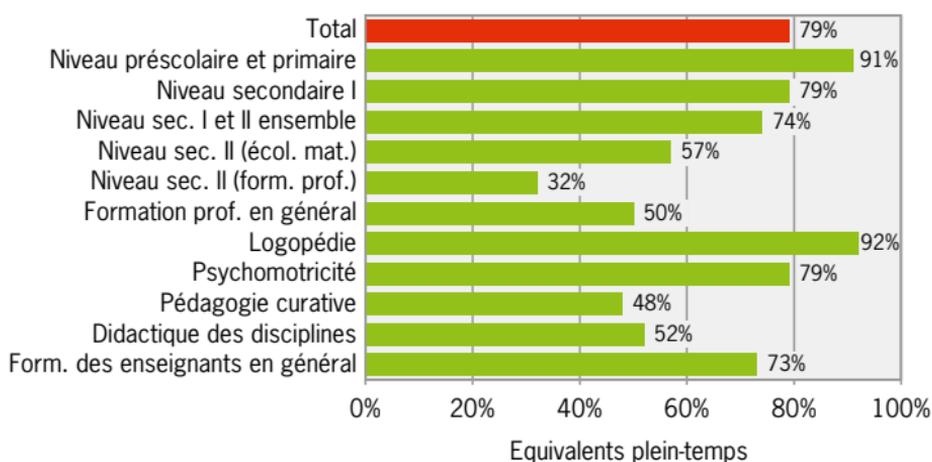
## Intensité des études selon la branche d'études dans les hautes écoles pédagogiques (HEP)

L'intensité moyenne des études dans les HEP s'est élevée à 79% pendant l'année d'études 2014/15. L'intensité des études dépend fortement de la branche d'études (voir G 4 ci-dessous). Comme presque chaque haute école pédagogique propose une autre combinaison de branches, il n'est pas judicieux d'établir une comparaison des intensités par HEP.

L'intensité des études était la plus élevée dans les branches d'études Logopédie (92%) et Niveau préscolaire et primaire (91%; G 4). Cela pourrait s'expliquer entre autres par le fait que ces branches ne sont proposées qu'au niveau bachelor, qui se caractérise par une intensité des études généralement plus élevée que pour les études de master (voir p. 5).

### Intensité des études selon la branche d'études HEP, en 2014/15

G 4



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

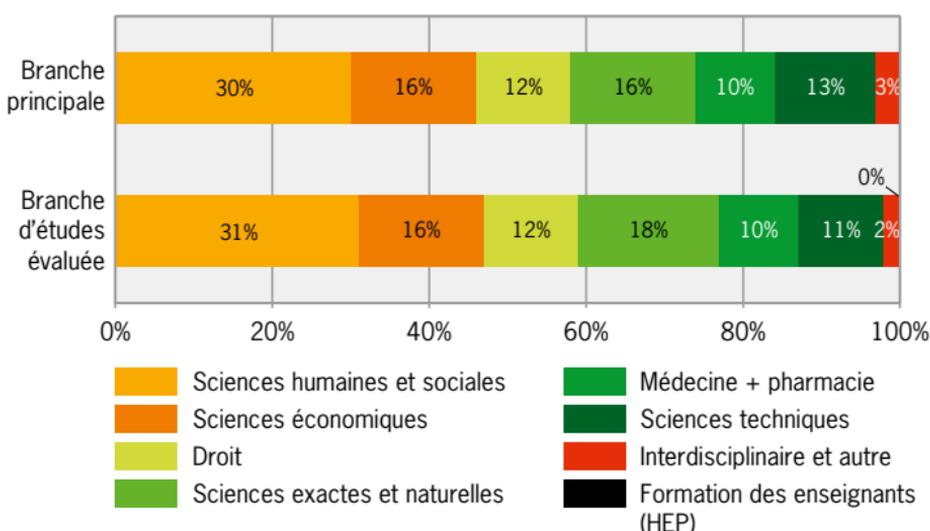
On enregistre l'intensité des études la plus basse (32%) dans la branche Niveau secondaire II (formation professionnelle), qui peut être suivie seulement en cours d'emploi (G 4). Viennent ensuite, dans l'ordre, les branches Pédagogie curative (48%) et Formation professionnelle en général (50%), qui sont généralement étudiées en cours d'emploi. Les autres branches d'études peuvent être suivies aussi bien à temps partiel qu'à plein temps, raison pour laquelle elles affichent des intensités d'études moyennes nettement plus basses que celles des branches au programme des HEU.

## Branche principale et branche d'études évaluée HEU

Les prestations sont relevées dans ASBOS selon la branche d'études du cours (= branche d'études évaluée). On peut ainsi savoir dans quelle branche d'études les étudiants fournissent leurs prestations. Cette branche ne coïncide pas forcément avec la branche principale, car les études prévoient en partie aussi des branches secondaires et l'élaboration de bases dans d'autres branches.

Le graphique G 5 montre les parts des prestations d'études de tous les étudiants immatriculés dans une HEU pendant l'année d'études 2014/15, ventilées selon la branche principale des étudiants et la branche d'études dans laquelle ils ont été évalués.

### Part de la prestation annuelle d'études dans les HEU selon la branche principale et la branche d'études évaluée, 2014/15 G 5



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

Les étudiants ayant une branche principale en Sciences exactes et naturelles ont fourni 16% de toutes les prestations d'études dans les HEU, alors que 18% de toutes les prestations d'études évaluées relèvent de ce groupe de domaines d'études. On peut en déduire que les cours de Sciences exactes et naturelles ont aussi été suivis par des étudiants issus d'autres groupes de domaines d'études. On observe une situation inverse pour les Sciences techniques: la part des prestations d'études évaluées atteignait 11% pour ce groupe de domaines d'études, soit moins que celle des prestations d'études de tous les étudiants ayant une branche principale dans ce groupe (13%). Il n'y a donc que peu de personnes avec une branche principale ne relevant pas des Sciences techniques qui suivent des cours dans ce groupe de domaines d'études.

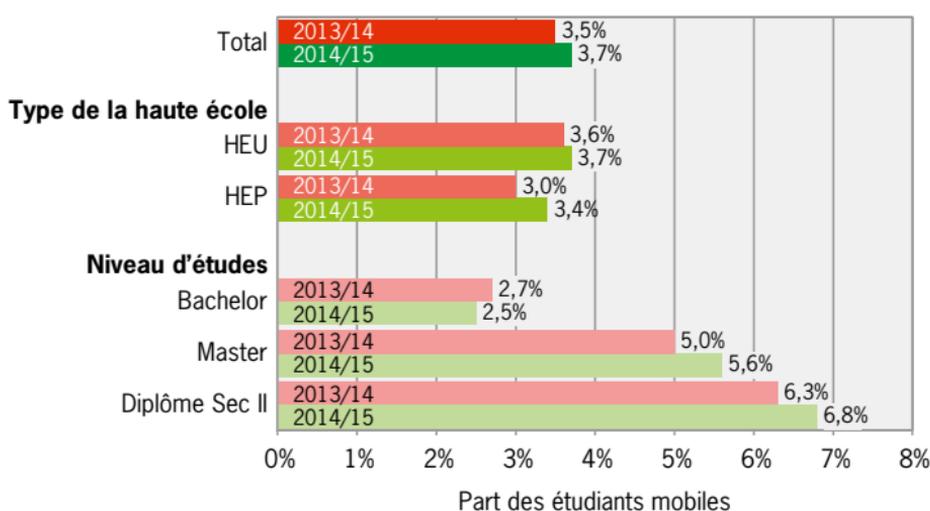
## Mobilité des étudiants selon le type de la haute école et le niveau d'études

Quels sont les étudiants qui fréquentent des cours dans plus d'une haute école? On considère qu'un étudiant est mobile si, au cours d'une année d'études, il subit une évaluation dans une HEU ou une HEP suisse dans laquelle il n'était pas immatriculé au semestre d'automne<sup>7</sup> (voir définition en p. 4). Les étudiants HEU et HEP étaient 3,5% à être dans ce cas en 2013/14 et 3,7% en 2014/15.

Le taux de mobilité durant ces deux années d'études était plus faible dans les HEP que dans les HEU; l'écart entre ces deux types de haute école était cependant un peu plus petit en 2014/15 (G 6). Cela signifie que les étudiants des HEU ont un peu plus tendance à fréquenter des cours d'une autre HE suisse que ceux des HEP.

### Part des étudiants mobiles selon le type de la haute école et le niveau d'études, en 2013/14 et 2014/15

G 6



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

La mobilité des étudiants dépend du niveau d'études auquel ils sont immatriculés. Les étudiants en bachelor sont les moins mobiles: ces étudiants étaient 2,7% (2013/14) et 2,5% (2014/15) à avoir été évalués dans une autre haute école (G 6). Les pourcentages correspondants se montaient à 5,0% et 5,6% chez les étudiants en master et les plus mobiles (avec des taux se situant entre 6,3% et 6,8%) étaient les étudiants des filières diplôme de formation des enseignants au degré secondaire II. La raison: ces formations sont conçues pour permettre des études universitaires dans la discipline enseignée, parallèlement à la formation pédagogique à la HEP.

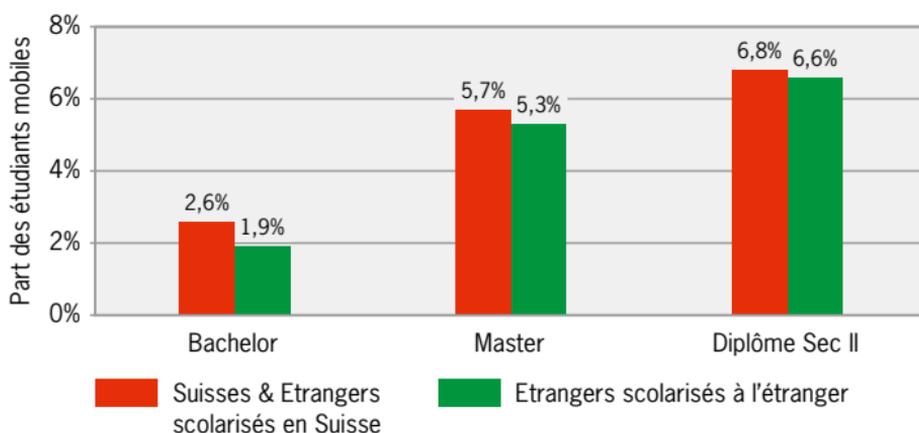
<sup>7</sup> Les étudiants qui étaient immatriculés dans deux hautes écoles (HEU ou HEP) sont considérés comme mobiles s'ils ont été évalués aux deux endroits.

## Mobilité des étudiants selon le sexe et lieu de scolarisation

Les données de l'année d'études 2014/15 montrent que la mobilité des étudiants est peu influencée par le sexe. Cette année-là, 3,7% des étudiants et 3,6% des étudiantes ont été évalués pour un cours suivi dans une autre haute école.

### Part des étudiants mobiles selon le lieu de scolarisation et le niveau d'études, en 2014/15

G 7



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

Si l'on considère les taux de mobilité en fonction du lieu de scolarisation, on constate que les personnes de nationalité suisse et celles ayant obtenu leur certificat d'accès aux études supérieures en Suisse (= étrangers scolarisés en Suisse) étaient en 2014/15 un peu plus mobiles que les personnes qui ne sont venues en Suisse que pour leurs études. Les étrangers scolarisés à l'étranger présentaient des taux de mobilité se situant, selon le niveau d'études, 0,2 à 0,7 point en dessous de ceux des étrangers scolarisés en Suisse et des personnes de nationalité suisse (G 7). La situation était semblable en 2013/14: les taux de mobilité des étrangers scolarisés à l'étranger étaient inférieurs, selon le niveau d'études, de 0,4 à 1,6 point à ceux des personnes appartenant aux autres catégories.

On ne connaît pas clairement les raisons des écarts constatés. Il se pourrait que les étrangers scolarisés à l'étranger tendent plutôt à renoncer à la mobilité à l'intérieur de la Suisse du fait qu'ils sont venus dans ce pays pour les études et étaient donc déjà mobiles à ce titre.

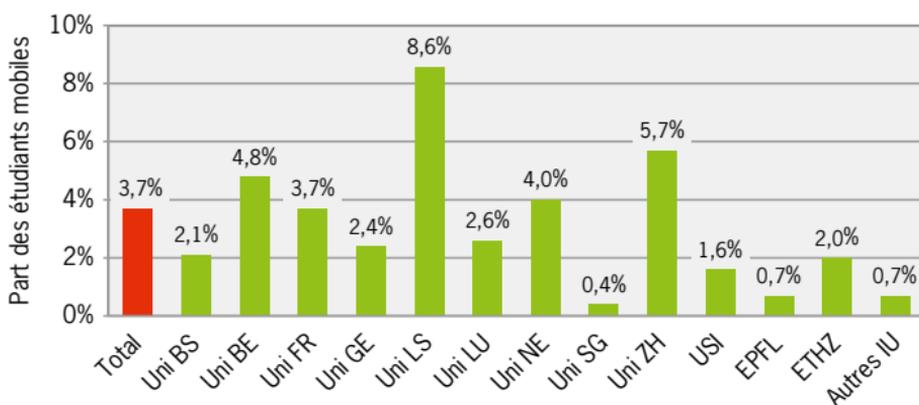
# Mobilité des étudiants selon la haute école d'origine

## Hautes écoles universitaires (HEU)

La plus forte part d'étudiants mobiles en 2014/15 (8,6%) a été observée chez les étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne (G 8). Cette valeur élevée tient, d'une part, à la coopération entre l'Université de Lausanne et l'EPFL dans les filières bachelor des Sciences exactes et naturelles, et, d'autre part, aux coopérations avec les universités de Genève et de Neuchâtel dans le cadre de Triangle Azur.

## Part des étudiants mobiles selon la haute école universitaire d'origine, en 2014/15

G 8



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

Les étudiants immatriculés à l'Université de Zurich présentent eux aussi un taux de mobilité élevé (5,7%). Ce dernier est dû notamment à l'étroite coopération de l'Université de Zurich avec l'EPF Zurich. BeNeFri est un réseau entre les universités de Neuchâtel, de Berne et de Fribourg qui permet aux étudiants de suivre des cours dans ces trois différentes universités. Les taux de mobilité de ces hautes écoles sont en conséquence relativement élevés.

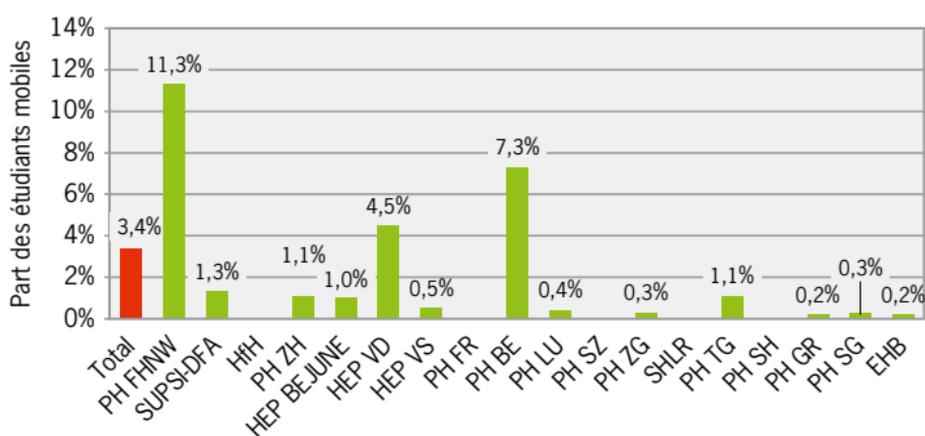
C'est à l'Université de Saint-Gall que le taux de mobilité est le plus bas (0,4%). Il convient de rappeler qu'il est ici question uniquement de la mobilité à l'intérieur de la Suisse. L'Université de Saint-Gall étant impliquée dans un certain nombre de coopérations avec des hautes écoles à l'étranger, ses étudiants tendent dès lors à accomplir un séjour de mobilité à l'étranger plutôt que dans une autre haute école suisse.

## Hautes écoles pédagogiques (HEP)

En 2014/15, parmi les HEP, celle de la FHNW comptait la plus forte proportion d'étudiants mobiles (11,3%; G 9). La mobilité concernait avant tout les branches Niveau secondaire I, Niveau secondaire II et Didactique des disciplines, qui sont conçues de telle sorte qu'une partie de la formation est suivie à l'Université de Bâle. Les HEP Berne (7,3%) et Vaud (4,5%) présentaient elles aussi des parts supérieures à la moyenne d'étudiants mobiles. Les étudiants de la HEP Berne suivaient souvent des cours à l'Université de Berne. La HEP Vaud propose des filières master dans la Formation des enseignants en général en coopération avec l'Université de Lausanne. On a aussi fréquemment observé une mobilité des étudiants de la HEP Vaud vers l'Université de Genève.

### Part des étudiants mobiles selon la haute école pédagogique d'origine, en 2014/15

G 9



Source: OFS – SIUS

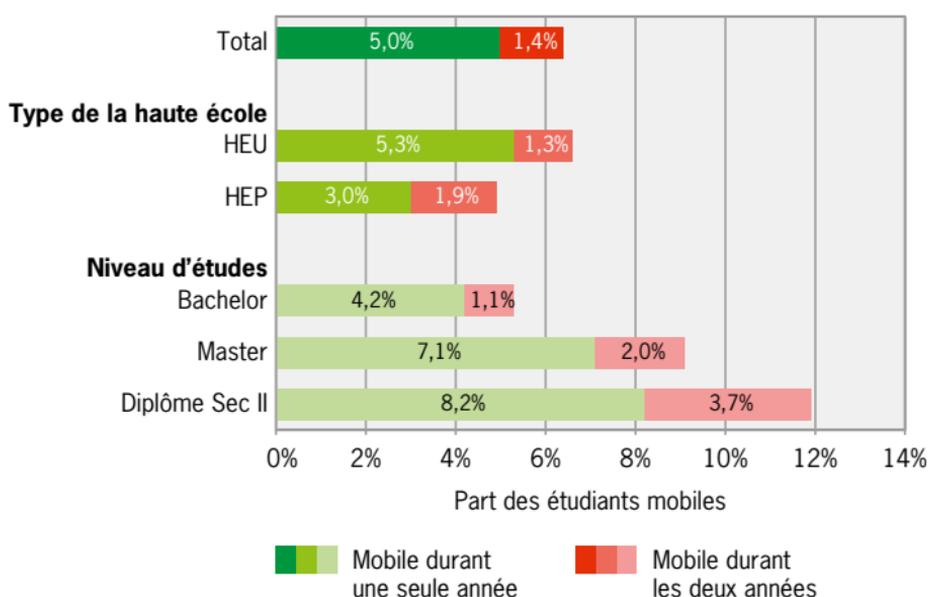
© OFS, Neuchâtel 2016

Les HEP n'offrant que la branche Niveau préscolaire et primaire sont celles qui ont enregistré les plus faibles taux de mobilité. Les étudiants dans cette branche ont subi quasiment tous les contrôles de prestations dans la haute école où ils étaient immatriculés: les taux de mobilité ont en conséquence été des plus modestes. Les HEP proposant la branche Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) ont par contre enregistré des taux de mobilité plus élevés. Cela tient au fait que cette filière est souvent suivie en parallèle par des études universitaires dans la discipline enseignée (voir ci-dessus).

## Variations de mobilité au cours de deux années d'études successives (2013/14 et 2014/15)

Les étudiants qui étaient mobiles pendant une année d'études peuvent soit l'être aussi lors de l'année suivante soit suivre à nouveau tous les cours dans leur haute école d'origine. Ce chapitre s'intéresse à la manière dont la mobilité des étudiants évolue au cours de deux années d'études successives. L'analyse porte sur tous les étudiants dont les prestations ont été évaluées aussi bien en 2013/14 qu'en 2014/15 et qui sont donc considérés dans la statistique ASBOS. Pour l'attribution au niveau d'études et au type de haute école, le critère retenu était l'immatriculation pendant l'année 2013/14.

### Part des étudiants mobiles en 2013/14 et en 2014/15 selon le type de la haute école et le niveau d'études en 2013/14 G 10



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2016

Au total, 6,4% des étudiants ont fait l'objet d'une évaluation en 2013/14 et 2014/15 dans une haute école où ils n'étaient pas immatriculés. 1,4% des étudiants étaient mobiles les deux années considérées, 5% au cours d'une seule de ces dernières (G 10). Autrement dit, la mobilité était limitée dans le temps pour une grande partie des étudiants et ne couvrait pas toutes les études.

La part des étudiants mobiles pendant les deux années d'études étaient plus de deux fois plus élevée dans les HEP (39%) que dans les HEU (19%). La mobilité dans les HEP durait alors plus longtemps que dans les HEU, par exemple en raison du fait que les étudiants suivaient deux formations en parallèle, ce qui est souvent le cas dans la branche Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale; G 10). Il est aussi possible que des coopérations entre hautes écoles pédagogiques amènent les étudiants à pouvoir fournir des prestations pendant plusieurs semestres dans une haute école d'accueil.

